

Article :

Comment s'organise une société coloniale ?

L'exemple de l'Algérie

Rappelons-nous que l'Algérie est organisée depuis 1848 en trois départements Français.

Les colons sont les français et les colonisés sont les algériens. La population a augmenté au cours de la colonisation. Grâce à cela la ville, comme Alger s'est considérablement modernisée mais partiellement. Les populations restent séparées par des quartiers européens modernes et des quartiers indigènes plus pauvres.

Il y a d'énormes inégalités sociales entre les européens et les algériens musulmans. Prenons un exemple : la dispense partielle d'impôts pour les colons. Au niveau de l'éducation, beaucoup plus d'élèves d'européens ont accès à l'enseignement primaire. Les élèves algériens musulmans ne représentent qu'1/4 à pouvoir étudier.

Bien plus encore il y a aussi des inégalités juridiques. Les algériens n'ont pas la liberté de circulation. Ils doivent répondre au code de l'indigénat.

Enfin, les inégalités politiques sont frappantes. Les algériens sont privés de représentation, de pouvoir politique... de droits.

En conclusion, nous pouvons remarquer que les populations indigènes ont un statut bien inférieur à celui des citoyens français en ce début de XXe siècle.

Romain Viennet